

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche :

QUE monsieur Christophe Guy, ingénieur, soit nommé de nouveau directeur de l'École Polytechnique de Montréal, pour un mandat de quatre ans à compter des présentes.

Le greffier du Conseil exécutif,
JUAN ROBERTO IGLESIAS

63451

Gouvernement du Québec

Décret 531-2015, 17 juin 2015

CONCERNANT la composition et le mandat de la délégation du Québec à la 104^e réunion du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC], qui se tiendra les 29 et 30 juin 2015

ATTENDU QUE se tiendra à Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest), les 29 et 30 juin 2015, la 104^e réunion du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC];

ATTENDU QUE l'article 3.21 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif (chapitre M-30) prescrit que toute délégation officielle du Québec à une conférence ministérielle fédérale-provinciale ou interprovinciale soit constituée et mandatée par le gouvernement;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et du ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes et de la Francophonie canadienne :

QUE l'adjoint parlementaire du ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, M. Alexandre Iracà, dirige la délégation québécoise à la 104^e réunion du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC];

QUE cette délégation, outre l'adjoint parlementaire du ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, soit composée de :

— Madame Marie-Claude Champoux, sous-ministre, ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche;

— Madame Isabelle Tremblay, conseillère, direction adjointe aux affaires internationales et canadiennes, ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche;

— Madame Lise Thiboutot, conseillère, secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes;

QUE le mandat de cette délégation soit d'exposer la position du gouvernement du Québec, conformément à la décision du Conseil des ministres.

Le greffier du Conseil exécutif,
JUAN ROBERTO IGLESIAS

63452

Gouvernement du Québec

Décret 532-2015, 17 juin 2015

CONCERNANT la nomination de M^e Simon Turmel comme régisseur de la Régie de l'énergie

ATTENDU QUE le premier alinéa de l'article 7 de la Loi sur la Régie de l'énergie (chapitre R-6.01) prévoit notamment que la Régie est composée de sept régisseurs, dont un président et un vice-président, nommés par le gouvernement;

ATTENDU QUE le premier alinéa de l'article 10 de cette loi prévoit que la durée du mandat d'un régisseur est de cinq ans;

ATTENDU QUE l'article 12 de cette loi prévoit notamment que le gouvernement fixe la rémunération, les avantages sociaux et les autres conditions de travail des régisseurs;

ATTENDU QU'un poste de régisseur de la Régie de l'énergie est vacant et qu'il y a lieu de le pourvoir;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles :

QUE M^e Simon Turmel soit nommé régisseur de la Régie de l'énergie pour un mandat de cinq ans à compter du 20 juillet 2015, aux conditions annexées.

Le greffier du Conseil exécutif,
JUAN ROBERTO IGLESIAS